



CDC HABITAT - ADOMA

Pour les deux structures ADOMA, il est indispensable d'être majeur et solvable

Pension de Famille

32 Rue Francis Marcéro, 11100 NARBONNE / 04.68.46.17.03
39 Avenue Pierre Semard, 11100 NARBONNE / 04.68.32.97.18

Responsable : Nadia SAHLAOUI nadia.sahlaoui@adoma.cdc-habitat.fr

Composition de l'équipe : 1 intervenante sociale, 2 agents d'accueil et de service et 1 technicien d'entretien et de maintenance

Permanences/accueils : Lundi au vendredi, de 10h à 13h, les après-midis sur RDV, fermé le vendredi après-midi

Nombre de places et description des pensions de famille :

Pension de famille Marcéro : 18 logements dont 1 logement PMR

Type de logement	Nombre	Tarif (redevance*)
T1 de 18 à 22 m2	15	425,16€
T1 bis de 28 à 30 m2	3	499,86€

Pension de famille Sémard : 22 logements dont 2 logements PMR

Type de logement	Nombre	Tarif (redevance*)
T1 de 17 m2	1	370,78€
T1 de 18 à 22 m2	19	474,13€
T1 bis de 28 à 30 m2	2	537,08€

* *Redevance : loyer + charges à la date du 1^{er} décembre 2021*

Les logements sont éligibles à l'APL. A titre indicatif, le reste à charge pour un bénéficiaire RSA est de l'ordre de 90€ sur un T1. Le reste à payer réglé, le résident n'a plus aucune autre charge.

Les logements sont autonomes et meublés. Ils se composent d'une kitchenette, un espace de vie avec table, chaises, un espace couchage et un espace repas/TV, une salle d'eau/WC.

Un service blanchisserie est mis à disposition des résidents deux fois /mois.

Les locaux comportent également des espaces collectifs, avec une présence de l'équipe du lundi au vendredi.

Public : hommes, femmes, couples (5 logements), ayant de faibles ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde et qui pour des raisons sociales et psychologiques, voire psychiatriques, éprouvent de grandes difficultés à accéder et à s'adapter à un logement individuel autonome à échéance prévisible.

Les animaux ne sont pas acceptés au sein de la pension de famille.

Missions : Logement adapté avec un projet éducatif : Accompagnement à l'autonomie, développement de projets, insertion sociale, création de liens, temps d'animation sur la pension et à l'extérieur. La pension de famille permet de travailler autour de la stabilisation de la personne, en respectant son projet de vie avec son référent.

Modalité d'admission : les orientations sont faites par le SIAO, après information des logements vacants ou susceptibles de l'être et examen préalable en commission "logement adapté".

Divers : Un téléphone d'urgence, gratuit 24h/24 et 7jours/7 est disponible sur chaque site pour contacter les secours ou l'astreinte technique d'ADOMA.